



SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Technique Local du 30/06/2014

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. DEFAYS
M. PAILLET
Mme GLISE
M. MOREAU

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)
M. DEJOU (FO)
Mme BESSON-BRILLANT (CGT)
M. BRUN (CGT)
M. HINDERSCHID (CGT)
M. BRUEL (Solidaires)

Mme BONNET Martine assure le secrétariat

1) Approbation des PV des réunions des 3 et 15/04/14 :

Les PV sont adoptés.

2) Situation des emplois :

M. Defays confirme notre analyse sur la situation dégradée de l'emploi tant au niveau national qu'au niveau local.

Un tableau comparatif fourni par la Direction entre effectif réel et effectif théorique (=TAGERFIP) montre un déficit actuel d'ETP pour le département de 11,4 toutes catégories confondues avec surtout un sous-effectif en catégorie C.

Il explique qu'aux yeux de la Centrale, ce sous-effectif ne peut être compensé par l'arrivée de B. Chaque catégorie est traitée de manière indépendante. De plus, il n'y a aucune demande pour le Cantal en catégorie C, ce qui explique l'arrivée de plusieurs sorties d'école au prochain mouvement.

Le projet de mouvement national de contrôleurs laisse craindre que plusieurs collègues promus de C en B ne pourraient revenir dans le département.

Nous rappelons les revendications nationales de FO : le droit au retour dans le département d'origine pour les lauréats de C en B, comme cela existait avant la fusion dans la filière GP, et la présence de 2 mouvements complets de mutation par an. A ce titre, le Directeur nous précise qu'il y aura bien 1 mouvement complémentaire au 1/03/2015 contrairement à 2014.

Par ailleurs, concernant les mouvements locaux, M. Defays explique son choix de ne pas indiquer les postes vacants afin de ne pas brimer les agents dans leur choix. Par contre, il nous précise qu'à l'issue des différentes CAPL qui se tiendront en juillet, cette information sera transmise.

Enfin, la Direction nous précise que la « dé-filiarisation » pour les B et C sera effective pour le mouvement de mutation du 1/09/2015.

3) Diagnostic réseau :

Dans le cadre du schéma triennal d'adaptation des structures et du réseau, le DDFiP nous a présenté son diagnostic préalable.

Ce document présente notamment les spécificités économiques et géographiques du Cantal, le nombre de postes de 3 agents ou moins (soit 11 postes) et l'absence d'attractivité du département, en particulier pour les C.

Il considère que le réseau départemental devra évoluer en fonction de l'évolution de l'intercommunalité pour la filière GP, et selon les problématiques métiers pour la FF.

A ce jour, seule la fermeture de la Trésorerie de Condat au 01/01/2015 est envisagée via un rattachement à la Trésorerie de Riom es Montagnes. Toutefois une réflexion sur le transfert de la gestion de l'hôpital à la Trésorerie de St Flour est en cours.

Cependant, il est à préciser que l'emploi actuel à Condat sera bien à pourvoir au 1/09/2014.

Concernant le rapprochement SIP/CDIF, la réflexion est également en cours, mais M. Defays nous précise que rien ne se fera au 1^{er} janvier prochain sur ce sujet. Un rendez-vous avec les agents du CDIF est prévu à l'automne.

Le calendrier du schéma triennal est fixé sur la période 2016-2019.

Ce diagnostic nous inquiète fortement à travers notamment les souhaits du Directeur de voir des réflexions menées sur des mutualisations interdépartementales, et sur le terme de seuil de viabilité des petites structures, corollaire des suppressions d'emplois présentes et futures !

4) Présentation du Tableau de bord de veille sociale 2013 :

3 éléments sont particulièrement frappants à la lecture de ce document quand on le compare à celui de 2012 :

- Le nombre de congés maladie courte durée (< ou = à 5 jours) : il est forte augmentation passant de 71 à 262 jours, alors même que le jour de carence existait en 2013.

- Le nombre d'écêtement des horaires variables : il passe de 142 à 202.
- Le nombre de jours de congés annuels mis en CET : de 840,5 en 2012 à 944,5 en 2013.

Ces éléments sont de réels points d'alerte sur le malaise dans nos services, même si nous ne devons pas tirer de conclusions trop hâtives de ces chiffres. C'est pourquoi, nous demandons à la Direction de disposer d'indicateurs plus fins et d'être encore plus vigilant sur les situations individuelles.

Toutefois, ces chiffres confirment malheureusement les difficultés et le désarroi des agents constatés lors de nos dernières visites de services, et notamment celle effectuée à la Trésorerie Principale d'Aurillac, comme nous l'avons rappelé au Directeur.

5) Présentation du DUERP et du Programme Annuel de Prévention 2013/2014 :

Le DUERP et le Programme annuel de Prévention 2013/2014 nous sont présentés pour information, sachant qu'il avait été précédemment acté en CHS.

Les principaux risques répertoriés concernent la problématique radon à la Trésorerie de Laroquebrou, l'absence de sortie de secours au Centre des Finances Publiques de St Flour et les risques routiers.

6) Déploiement de la nouvelle application des frais de déplacement :

Une formation en présentiel a été effectuée auprès des responsables d'unité et des itinérants. Pour les autres agents, une e-formation est proposée (possibilité de la suivre jusqu'au 30/09/14).

La Direction rappelle que les chefs de service doivent laisser le temps (environ 1h30) à l'ensemble de leurs agents de suivre cette e-formation. En cas de difficultés, n'hésitez pas à nous en avvertir.

Par ailleurs, le service Logistique de la DDFiP se tient à la disposition de tous les agents du département, en cas de problème dans l'utilisation de cette application.

7) Prime d'accueil :

La Direction locale nous informe que cette prime a été liquidé avec la paye de juin et qu'elle a bénéficié à 44 agents du département pour un montant total de 5 850 €, soit une moyenne de seulement 133 € par bénéficiaire !

Nous sommes bien loin des 400 € affichés.

La délégation **F.O.-DGFIP** a vivement protesté d'une part contre les conditions et le contexte dans lesquels cette prime a été mise en place et d'autre part sur le périmètre d'attribution retenu et sur le montant trop faible compte tenu des sujétions.

Ce saupoudrage ne répond pas à la revendication défendue par les personnels lors de la grève du 15 mai 2014 : revalorisation du pouvoir d'achat avec augmentation du point d'indice.

Nous regrettons l'absence totale de transparence de la Direction départementale dans l'attribution de cette prime !

Si vous souhaitez avoir des informations sur la liquidation de cette prime, n'hésitez pas à nous contacter.

8) Questions diverses :

Concernant les travaux à la Cité Administrative d'Aurillac, le DDFiP ne dispose toujours pas de réponse définitive sur le choix de l'organisation des travaux, mais il estime que suite à ses derniers contacts avec le Préfet et les services centraux, le dossier avance dans le bon sens. Quoiqu'il en soit les travaux ne commenceront pas en 2014.

Les élus Force Ouvrière au Comité Technique Local : Jean-Pierre Moissinac, Dominique Dejou, Sabine Bourgade et Marie-Thérèse Félisio.

 à vos côtés,
 de votre côté.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

	BULLETIN D'ADHESION
(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)	
NOM :	
PRENOM :	
GRADE :	
AFFECTATION :	
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP	
Fait à _____	, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt